



PROJET DE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Consciente et soucieuse des problèmes de vitesse excessive des véhicules circulant dans votre quartier, la municipalité a décidé de mettre en œuvre un nouveau plan de circulation ayant pour objectif premier de sécuriser le cheminement piéton.

Notre réflexion s'est portée sur la problématique principale de circulation constatée dans la rue Frédéric Mistral et sur le « point noir » rencontré à l'intersection entre la rue Marcel Tournayre et la place Frédéric Mistral.

Pour sa mise en œuvre, il conviendrait donc de modifier le schéma de circulation actuel des véhicules de toutes natures.

L'étude engagée a abouti sur le principe de circulation et de stationnement proposé ci-après (et schématisé ci-contre) :

- **Mise en sens unique de la rue Marcel Tournayre, depuis la Place Frédéric Mistral jusqu'à la Grande Rue (avec création de places de stationnement devant les commerces) ;**
- **Inversion du sens de circulation de La Grande Rue, entre la rue Marcel Tournayre et la place Julien Rigaud ;**
- **Inversion du sens de la circulation de la rue Frédéric Mistral.**

Nous souhaitons que le changement à opérer s'effectue en coopération avec les usagers du quartier et dans un esprit de concertation et de dialogue ; c'est pour cela que nous vous invitons à nous transmettre toutes les remarques et observations que vous pourriez émettre sur ce projet de nouveau plan de circulation avant le 1er/09/2019.

[Signature]

Madame / Monsieur :

Domicilié(e) :

Remarques :

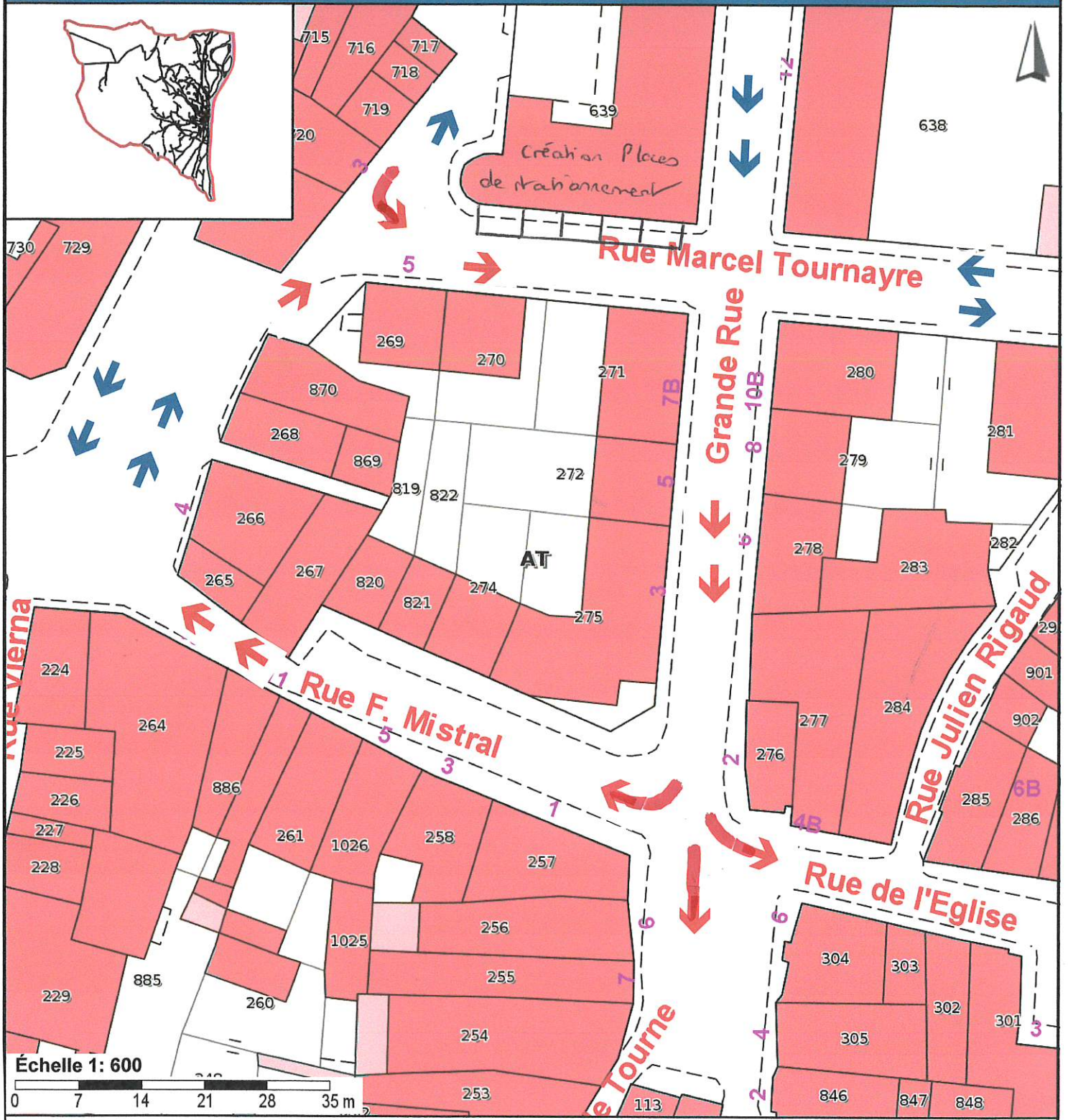
.....
.....
.....
.....
.....

A retourner au service urbanisme de la Mairie (Tél. : 04.75.54.85.84.) :

- par voie postale : Mairie, 4 Place de La Concorde 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL
- par voie électronique : urbanisme2@bsa-ville.fr

SCHEMA DE CIRCULATION PROJETE

Bourg-Saint-Andéol



➡ Sens de circulation inchangé

➡ Sens de circulation modifié